



Massy, le 28 novembre 2020

Louis COUTURIER, président de la Fédération
de l'Essonne de la Libre Pensée

à Mme Péresse, présidente
de la Région Île de France

Madame la Présidente,

Nous avons été informés que le 18 novembre dernier, la Région Île de France a octroyé une subvention de 45 000 € à la L.L.S., l'association « Laissez-les Servir ».

Nous y voyons un non-respect de la loi de 1905 dans la mesure où il est notoire que leurs activités « d'intérêt général » sont la couverture d'une entreprise de prosélytisme religieux et que cela suffit pour que nous demandions l'annulation de cette subvention.

En outre, nous nous interrogeons sur la conformité de celle-ci du point de vue de la « charte de la Laïcité » que la majorité régionale a fait adopter.

L'association « Laissez-les servir » avait-elle préalablement signé cette charte ?

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Mme la Présidente, nos meilleures salutations laïques.

LP 91, 3 place d'Allemagne 91300 MASSY
Email : librepensee91@gmail.com